



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Training and Specialized Services Division/Division de
la formation et des services spécialisés
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street,
10, rue Wellington,
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Analyse de résidus de produits chim	
Solicitation No. - N° de l'invitation 39903-200178/E	Amendment No. - N° modif. 016
Client Reference No. - N° de référence du client 39903-200178	Date 2021-08-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-163-39367	
File No. - N° de dossier 163zh.39903-200178	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-09-15 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacNeil, Blaine	Buyer Id - Id de l'acheteur 163zh
Telephone No. - N° de téléphone (902) 403-3918 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Amendement 016

Veillez consulter les questions et réponses suivantes, ainsi que les modifications apportées aux documents d'appel d'offres:

Q1 : Dans la pièce jointe 1 à la partie 3 – Certifications et renseignements supplémentaires, l'énoncé suivant se trouve à la fin de la section 1 :

Études et expérience –Le soumissionnaire atteste qu'il a vérifié tous les renseignements fournis dans les curriculum vitae et les documents à l'appui présentés avec sa soumission, plus particulièrement les renseignements relatifs aux études, aux réalisations, à l'expérience et aux antécédents professionnels, et que ceux-ci sont exacts. En outre, le soumissionnaire garantit que chaque individu qu'il a proposé est en mesure d'exécuter les travaux prévus dans le contrat éventuel.

Pouvez-vous préciser si les curriculum vitae du personnel et les documents à l'appui concernant son expérience et ses antécédents professionnels doivent être inclus dans le document de réponse du soumissionnaire?

Si oui, pouvez-vous indiquer où se trouve cette exigence dans les documents de la DP fournis par l'ACIA? Je n'ai trouvé aucune mention de cette exigence dans les documents fournis.

Ou alors, est-ce qu'en signant la pièce jointe 1 à la partie 3, le fournisseur atteste que seulement du personnel qualifié travaillera aux livrables demandés dans ce contrat?

R1 : Voir le document révisé *Pièce jointe 1 à la partie 3 – Certifications V2*, dont une version électronique est jointe à la présente modification. Ce document révisé remplace le document original.

Q2 : Dans la pièce jointe 1 de la partie 4, MT3, il y a ce critère obligatoire :

Pour démontrer l'accréditation par un organisme d'accréditation :

- Pour chaque service d'analyse offert, le soumissionnaire doit résumer l'accréditation qui a été affichée sur le site Web de l'organisme d'accréditation ou qui a été approuvée par l'organisme d'accréditation avant son affichage.

Question : demandez-vous un résumé de la procédure opérationnelle normalisée (PON) de la méthode? Ou un résumé du type d'accréditation de cette méthode?

R2 : L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) demande un résumé de l'accréditation du soumissionnaire, par exemple, la méthode incluse dans la portée de l'accréditation affichée sur le site Web ou approuvée en attente de l'affichage.

Q3 : Veuillez consulter le courriel ci-dessous ainsi que la photo ci-jointe du colis reçu le 11 août 2021 qui transporte le matériel d'analyse demandé à notre laboratoire.

Le laboratoire s'inquiète de la quantité et de la qualité de l'échantillon (température prévue à la réception).

Compte tenu de l'échéance accordée aux résultats, le laboratoire peut analyser les échantillons et noter ces préoccupations avec les résultats, ou peut accepter des échantillons de remplacement s'il le souhaite.

Veuillez accorder la permission de procéder à l'analyse de ces échantillons compte tenu de ces préoccupations ou confirmer que des échantillons de remplacement seront expédiés.

Les échantillons d'analyses de l'ACIA sont arrivés par la compagnie Purolator hier, le 11 août à 8 h 35. L'équipe responsable de la réception d'échantillons a reçu la boîte, l'a placée dans le réfrigérateur et a informé le personnel du laboratoire qu'elle était arrivée. Vers 9 h 30, le personnel du laboratoire a ouvert la boîte et a noté deux problèmes possibles :

- 1) Les échantillons n'ont pas été congelés. La température de l'échantillon contenant de l'éthylène-bisdithiocarbamate (EBDC) et du disulfure de carbone (CS₂) a été enregistrée à 11,4 Celsius. Les blocs de glace dans la boîte étaient encore froids à 3,7 Celsius, mais ils n'étaient pas non plus gelés. On ne savait pas si les échantillons homogénéisés étaient expédiés congelés ou frais, mais froids, cependant ils n'étaient certainement pas congelés à l'arrivée. Il s'agit d'une préoccupation importante qui concerne l'échantillon contenant de l'EBDC(CS₂), car nous savons que les EBDC sont instables et se dégradent rapidement lorsqu'un échantillon congelé est décongelé. Nous craignons que les EBDC aient subi une dégradation importante au cours de leur transit. L'échantillon des pesticides à analyser par la méthode CPG était aussi froid, mais non congelé. Il y a un risque de perte de ces analytes, mais ils sont généralement plus stables dans les échantillons non congelés. Les deux échantillons ont été immédiatement transférés dans un congélateur à -20 Celsius.***
- 2) Le poids des deux échantillons a été estimé à environ 10 g. Cela est suffisant pour les pesticides à analyser par la méthode CPG. Toutefois, notre méthode EBDC(CS₂) (TOPS-119) nécessite un échantillon qui pèse 100 g pour atteindre la Limite de quantification (LQ) indiquée pour cette méthode. Nous pouvons analyser ce petit échantillon, mais la LQ sera inversement affectée.***

Veuillez informer l'ACIA de l'état des échantillons à l'arrivée et de l'inquiétude quant à la quantité d'échantillons contenant de l'EBDC(CS₂) reçue. Nous pouvons analyser ces échantillons tels qu'ils ont été reçus et noter ces préoccupations avec les résultats, à moins que le client ne veuille que nous fassions autrement.

R3 : Veuillez poursuivre l'analyse. L'ACIA prendra note des préoccupations et tiendra compte de celles-ci lors de l'examen des résultats présentés. Fournissez le nouveau seuil de détection (SD) et la nouvelle LQ estimés en fonction de la quantité d'échantillons testés s'ils diffèrent de la méthode.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.